

**SOMMET EXTRAORDINAIRE DES  
AMÉRIQUES**

**La région a besoin d'actions concrètes**

INDEX AI : IOR 30/001/2004

ÉFAI

**Embargo : lundi 12 janvier 2004 (06h00 TU)**

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Il faut absolument que les termes « développement », « croissance » et « gouvernance » sortent du champ de la pure rhétorique, pour se traduire par des actions concrètes en faveur de la région, a déclaré Amnesty International à l'occasion du Sommet extraordinaire des Amériques, qui doit se tenir au Mexique les 12 et 13 janvier 2004.

L'Organisation des États américains a adopté de nombreuses résolutions en faveur du respect et de la promotion des droits fondamentaux de la personne humaine. En outre, les traités et conventions signés au niveau tant régional qu'international et obligeant les États à respecter les droits humains sont loin d'être négligeables.

*« Des progrès essentiels ont été réalisés ces dernières années sur le plan juridique, a souligné Amnesty International. Il est cependant impératif que ce Sommet ne se traduise pas par une simple énumération de souhaits et d'idées et qu'il débouche rapidement sur des réalisations concrètes. »*

L'organisation de défense des droits humains estime indispensable que les dirigeants expriment leur soutien au rôle joué par les Cour et Commission interaméricaines des droits de l'homme et prennent les décisions nécessaires pour que ces institutions bénéficient d'un budget sérieux, régulier et croissant, tout en élaborant des mécanismes objectifs, impartiaux et efficaces, visant à garantir l'application scrupuleuse des recommandations et décisions desdites institutions.

De même, il est impératif d'institutionnaliser la participation démocratique, y compris des organisations de la société civile, dans les procédures qui président aux Sommets des Amériques, tout particulièrement au niveau du Groupe de révision de la mise en œuvre. Une telle participation doit permettre d'éviter l'arbitraire et le favoritisme, et elle doit être efficace, car il s'agit là de promouvoir une présence active et des contributions qui vont

au-delà de la sphère purement formelle ou bureaucratique.

Ces dernières années, la région a été témoin d'un mépris permanent et systématique des droits fondamentaux de ses habitants.

De l'augmentation des signes de pauvreté à la corruption généralisée au sein du système judiciaire, en passant par les violations systématiques des droits des défenseurs des droits humains et la passivité des gouvernements face aux revendications de la population, il apparaît clairement que les autorités ne font pas grand-chose pour relever de manière responsable les nouveaux défis auxquelles elles sont confrontées.

*« Les problèmes qui accablent la région ne peuvent pas attendre, a conclu Amnesty International. Il est temps que tous les dirigeants d'Amérique commencent à appliquer des mesures concrètes pour protéger leurs concitoyens. »*

**Informations générales**

Ce Sommet, qui rassemble les présidents et les Premiers ministres des 34 États membres actifs de l'Organisation des États américains (OÉA), aura lieu au Mexique, à Monterrey, les 12 et 13 janvier 2004.

Il aura notamment pour objectif de définir un agenda politique, sur lequel pourront s'appuyer tous les gouvernements du continent américain.

Amnesty International sera présente au Sommet, où elle est invitée en tant qu'observatrice et en qualité de membre de la « Coalition internationale d'organisations de défense des droits humains pour l'Amérique ».

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5562, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>**